

Angers, le 11 Novembre 2020

Madame, Monsieur,
Actuels et anciens Parents d'élèves NDM,
Donateurs pour Timoun Lekòl,
Participants aux activités de Timoun Lekòl,
Amis et proches

Les nouvelles d'Haïti que nous donne régulièrement Geneviève sont à la fois alarmantes et pleines d'espoir :

- alarmantes car la violence est de plus en plus présente dans la société haïtienne même dans les campagnes jusque-là préservées.

- pleines d'espoir car beaucoup d'enfants de la zone ont pu être alphabétisés et ainsi sortir de la pauvreté. Certains anciens élèves de l'école Union des Amis ont réussi à poursuivre des études supérieures, leur permettant à leur tour d'enseigner dans les écoles, de devenir infirmière, d'avoir un travail...

Vous le savez, le but de l'association TIMOUN LEKÒL est de donner aux enfants de l'école « Union des Amis » la possibilité d'accéder au savoir avec une aide au financement du salaire des enseignants et des fournitures scolaires. Elle fonctionne avec des dons et les revenus de nos activités planifiées tout au long de l'année. Voir le site : <http://www.timounlekol.org/> .

La crise sanitaire que nous subissons tous depuis plusieurs mois touche notre association. Depuis le début de l'année, ses activités habituelles ont été annulées : petit déjeuner et marché de printemps en avril, bols de riz dans les écoles angevines, fête de l'école N-D M en juin. Cet automne, la randonnée a été annulée ainsi que le couscous. Pourtant l'école « Union des Amis » en Haïti a besoin de TIMOUN LEKÒL si l'on veut que chaque enfant puisse continuer d'apprendre.

Pour compenser ce manque de revenus, le bureau sollicite votre soutien sous forme de dons. Nous rappelons qu'ils sont éligibles à la réduction d'impôt sur le revenu.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire à nos respectueuses salutations.

Le Bureau de TIMOUN LEKÒL : Anne Chasleries, Geneviève Grevêche-Leray,
Régine Brault, Thierry Rousselet

Coupon-réponse à envoyer à :

Association Timoun Lekòl
Ecole N-D de la Miséricorde
32bis rue de la Brisepotière
49100 ANGERS

ou au trésorier :

Thierry Rousselet
31 rue des Fours à Chaux
49100 ANGERS

ou à :

Geneviève Grevêche-Leray
66A avenue Victor Châtenay
49100 ANGERS

✂-----

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Désire être inscrit à la newsletter du site. <http://www.timounlekol.org/>

Adhère à l'association comme

membre actif (cotisation de 10€)

membre bienfaiteur en faisant un don de :

L'Association Timoun Lekòl étant reconnue d'intérêt général, les dons et la cotisation sont déductibles des impôts. Nous vous enverrons un reçu que vous joindrez à votre déclaration.

Vous pouvez aussi choisir le prélèvement automatique. Nous pouvons vous envoyer un RIB de l'Association. Nous ne le mettons pas à disposition par crainte de piratages...

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Geneviève Grevêche-Leray : ggrevecheg69@numericable.fr Anne Chasleries : annechasl@live.fr

Thierry Rousselet : rousselet.thierry@free.fr Régine Brault : daniel.regine.brault@laposte.net